

DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PROGRAMMATION « NOUVELLE GÉNÉRATION » 2021-2024

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ INVESTIT 22 MILLIONS POUR AMÉLIORER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES



21,9 M € de travaux d'assainissement investis par Pornic agglo Pays de Retz



6,6 M € d'aide financière apportés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

*Déroulé de la
manifestation*

Vendredi 1^{er} octobre 2021

Signature de l'accord de programmation « nouvelle génération » 2021-2024

10h00

Rendez-vous au siège de Pornic agglo Pays de Retz

Rue du Docteur Ange Guépin, Pornic (salle de la Boussole)

10h05

Point presse et signature de l'accord de programmation

entre Pornic agglo Pays de Retz et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Prise de parole de Me Morgan Priol

Directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Prise de parole de M. Claude Caudal

Vice-Président de Pornic agglo Pays de Retz, en charge de la commission
Cycle de l'eau

Prise de parole de M. Jean-Michel Brard

Président de Pornic agglo Pays de Retz

10h45

Visite de chantier

Secteur Cracaud - Filées - Mermoz, Pornic

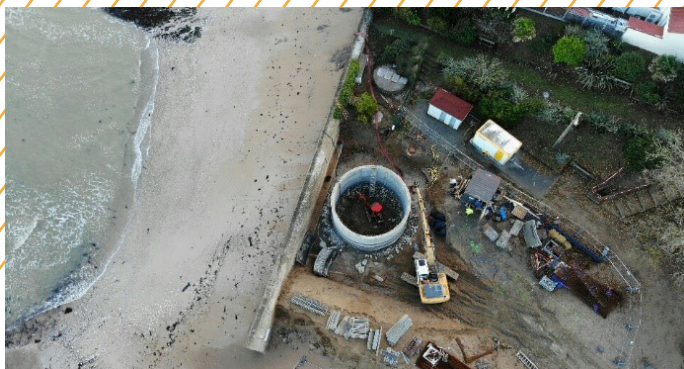
Entre 2015 et 2019, des études ont été menées sur l'ensemble des systèmes d'assainissement de l'Agglomération pour établir un programme pluriannuel de travaux à l'horizon 2035.

Des travaux pour un montant d'environ 92 millions d'euros ont été identifiés comme nécessaires pour améliorer les performances de collecte et de traitement des eaux usées à l'échelle de Pornic aggro Pays de Retz et répondre aux enjeux de développement du territoire. Un premier accord de programmation flèche 21,9 millions d'euros de travaux sur la période 2021-2024.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à travers son 11^e programme d'intervention (2019-2024), accompagne Pornic aggro Pays de Retz pour l'étude et la mise en œuvre de ces travaux.

À RETENIR

- 23 actions programmées d'ici 2024, réparties sur les 15 communes de l'Agglomération ;
- 21,9 millions d'euros prévus pour financer ces opérations ;
- Dont 6,6 millions d'euros subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



Interventions sur des réseaux d'eaux usées @ Pornic aggro Pays de Retz

UNE ÉTUDE ET UN PROGRAMME DE TRAVAUX GLOBAUX

OBJECTIFS DES ÉTUDES :

- Diagnostic du réseau et des stations d'épuration ;
- Identification des priorités d'actions sur 20 ans ;
- Schéma directeur des eaux usées, définissant le programme pluriannuel de travaux ;
- Zonage d'assainissement communal permettant d'intégrer les projections de développement du territoire et les besoins d'évolutions des équipements d'assainissement collectif.

PRINCIPAUX ENJEUX DES TRAVAUX :

- **Lutter contre les eaux parasites** par la réhabilitation des réseaux de collecte et la mise en conformité des branchements chez les particuliers (exemple : déconnexion des eaux de toiture du réseau des eaux usées) ;
- **Moderniser les outils de dépollution**, en particulier les stations d'épuration de Vue, Chaumes-en-Retz (secteur de Chéméré) et Villeneuve-en-Retz (secteur de Fresnay) ;
- **Réduire l'impact sur le milieu naturel** (amélioration des performances de traitement, identification et résorption des sources de micropolluants, etc.).

EN CHIFFRES

L'ASSAINISSEMENT

DANS L'AGGLO



15 communes
& près de 38 000 abonnés



21 stations d'épuration
& 205 postes de refoulement



93 km de refoulement
& 481 km de réseau de collecte des eaux usées

L'ACCORD DE PROGRAMMATION

L'accord de programmation réalisé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne revêt plusieurs priorités :

- **améliorer les performances, réduire ou supprimer les déversements d'eaux usées** par temps de pluie des systèmes d'assainissement prioritaires selon les critères de l'AELB, c'est à dire les systèmes qui dégradent significativement l'état des eaux ou les usages sensibles en fonction des territoires (baignade, pêche à pied, conchyliculture) ;
- **maîtriser et réduire les émissions de micropolluants dans les eaux usées**, en particulier pour les stations de traitement de grande capacité ;
- **réduire l'impact des eaux pluviales par une gestion à la source** (gestion intégrée) : système de récupération, noues d'infiltration, etc.

Montant prévisionnel de subvention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

6,6 M €

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Le programme comprend des actions visant à réduire les apports en eaux claires parasites (ECP) vers le réseau d'assainissement des eaux usées identifiées à partir du diagnostic réalisé en 2015 et 2019. En pratique, il s'agit de retirer les eaux parasites qui ne doivent normalement pas se retrouver dans le réseau afin d'éviter un surdimensionnement des stations de traitement, d'améliorer la qualité de traitement des eaux collectées et de limiter les coûts.

QUELQUES ACTIONS DÉJÀ FLÉCHEÉES SUR LE TERRITOIRE



Construction de la nouvelle station d'épuration mutualisée pour les communes de Vue et Rouans, à Rouans (2 400 équivalents-habitants évolutive à 3 400 équivalents-habitants) : **3,6 M€ HT (enveloppe estimative)**.

Calendrier prévisionnel des travaux : 2023-2024.



Travaux structurants (restructuration du poste de refoulement d'Anjou à Saint-Michel-Chef-Chef et création d'une bache de stockage de 1 800 m³) pour environ **3,6 M€ HT**.

Calendrier prévisionnel des travaux : 2022-2024.



Rénovation de réseaux d'assainissement non étanches (secteurs des Carrés et de Port Royal à La Bernerie-en-Retz) pour une enveloppe estimative de **1,6 M€ HT**.

Calendrier prévisionnel des travaux : 2022-2023.



Maîtrise et réduction des émissions de micropolluants dans les eaux usées : mise en oeuvre d'un diagnostic de micropolluants significatifs sur le réseau de collecte des eaux usées en amont des stations d'épuration de Saint-Michel-Chef-Chef, Pornic et les Moutiers-en-Retz (obligation réglementaire pour les ouvrages de traitement de grande capacité) : **100 000€**.

Calendrier prévisionnel des études : 2021-2022.



Réalisation des études de profils de vulnérabilité conchylicole ou de plages (Saint-Michel-Chef-Chef, Pornic, La Bernerie-en-Retz) afin de cerner les sources de dégradation de la qualité bactériologique de ces sites et d'engager les actions adaptées pour leur résorption.

Calendrier prévisionnel des études : 2022-2023.

LES AUTRES INTERVENTIONS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Pornic agglo Pays de Retz est l'autorité compétente en matière d'assainissement collectif des eaux usées sur son territoire, avec des enjeux majeurs relevant de la qualité du patrimoine de collecte et de traitement (réseaux et stations d'épuration) ainsi que de la qualité des milieux récepteurs superficiels (cours d'eau et littoral).

L'Agglomération intervient de manière régulière sur son patrimoine. Ainsi, 11,5 km de réseau d'eaux usées ont été renouvelés ou réhabilités entre 2016 et 2020, soit un taux de renouvellement de près de 0,48 % par an à l'échelle du territoire (le taux moyen national est de 0,42 % par an*).

* Source : Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement - 9ème rapport national 2020

LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'AGGLO, HORS FINANCEMENT DE L'AGENCE DE L'EAU



Création ou restructuration de stations d'épuration : création d'une station d'épuration et d'un réseau de collecte sur le secteur de Haute-Perche (Chaumes-en-Retz), restructuration de la station d'épuration de Villeneuve-en-Retz (secteur de Fresnay).
Calendrier prévisionnel des travaux : 2022-2023.



Extension des réseaux sur les secteurs de La Cavernière (Rouans) et de La Durière (Pornic) pour décliner les zonages d'assainissement.
Calendrier prévisionnel des travaux : 2022-2024.

Marais salants des Moutiers-en-Retz



Établissement public de l'État, l'agence de l'eau participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes de l'eau. Elle contribue à réduire les pollutions de l'eau de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques :

- grâce à ses interventions financières ;
- par l'élaboration et le développement d'outils de planification ;
- par la production et la valorisation de données pour la connaissance, la gestion et l'évaluation.

Pour agir, elle perçoit des redevances auprès des utilisateurs d'eau et attribue des aides financières aux actions d'intérêt commun. Les assiettes et taux des redevances et les aides financières sont précisés dans un programme pluriannuel d'intervention approuvé par le comité de bassin.

En 2020, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté près de 246 millions d'euros en faveur des actions pour l'eau conduites par les collectivités, les acteurs économiques et les associations.

En matière d'assainissement collectif des eaux usées, les priorités de l'agence de l'eau portent sur le financement des études, des travaux ou des actions nécessaires pour :

- améliorer les performances ou réduire, supprimer les déversements d'eaux usées par temps de pluie des systèmes d'assainissement identifiés prioritaires qui dégradent significativement l'état des eaux ou les usages sensibles (baignade, conchyliculture et pêche à pied) ;
- poursuivre l'identification et la résorption des apports polluants liés à l'assainissement (via des infrastructures défectueuses, mal raccordées ...) ;
- maîtriser et réduire les émissions de micropolluants dans les effluents, en particulier pour les stations de traitement de plus de 10 000 équivalent-habitants ;
- réduire l'impact des eaux pluviales prioritairement par la mise en place d'une gestion intégrée à l'urbanisme, lorsqu'un impact polluant est identifié.



DES ACCORDS DE PROGRAMMATION POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

L'agence de l'eau propose aux établissements publics de coopération intercommunale, organisateurs du service public d'assainissement collectif et non collectif qui le souhaitent, de les accompagner financièrement dans la réalisation de programmes de travaux pluriannuels cohérents dénommés accords de programmation ou

contrats de progrès mis en place par les Assises de l'eau.

Cet outil permet de partager collectivement la nature et le type des opérations prioritaires à engager et d'apporter une lisibilité pluriannuelle des aides de l'agence aux collectivités.

UN PARTENARIAT AVEC PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ QUI S'INSCRIT DANS LE TEMPS

Au regard de la programmation pluriannuelle à horizon 20 ans sur l'assainissement, le travail partenarial entre l'Agglomération et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne se poursuivra au travers notamment des futures orientations du XII^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Au-delà du partenariat sur le petit cycle de l'eau avec l'assainissement et la gestion des eaux pluviales, Pornic agglomération Pays de Retz, via sa compétence

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), est engagée auprès de l'Agence de l'Eau, la Région, le Département et l'État au travers de contrats territoriaux Eau, dont l'objectif est la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Par exemple, en 2022, Pornic agglomération Pays de Retz portera directement des actions favorables au retour du bon état écologique des cours d'eau prioritaires du territoire comme le Calais et La Tabardière.